

Fiche de poste
Agent polyvalent mobilité

Les Marais du Vigueirat, site naturel protégé du Conservatoire du littoral et Réserve naturelle nationale, se trouvent à l'intérieur du Parc naturel régional de Camargue. Le site est géré par l'association des Amis des Marais du Vigueirat (AMV) et a pour vocation première la gestion et la protection des milieux naturels, mais également le maintien d'activités humaines, notamment l'accueil et l'ouverture au public.

Mission principale :

- ☞ Transport collectif des salariés de l'association (service ACI) :
 - Récupérer et déposer les passagers sur les lieux de ramassage
 - Accueillir les passagers à l'intérieur du véhicule
 - S'assurer de la sécurité des passagers
 - Faire halte aux arrêts prévus
 - S'assurer du nettoyage du véhicule entre chaque tournée
 - Ajuster l'itinéraire en fonction des contraintes liées au trafic
 - Assurer la maintenance de premier niveau du véhicule et respecter les contrôles périodiques
 - S'approvisionner en carburant

Missions secondaires :

☞ **Activités de manutention et d'entretien (service Régie) :**

- Prendre connaissance des bons de commandes
- Déterminer un itinéraire en fonction des consignes transmises par le service Régie
- Récupérer le matériel et les fournitures dans les zones de chalandises
- Stocker le matériel et les fournitures
- Participer à diverses activités Régie

☞ **Activités de maraichage en soutien au jardinier :**

- Entretenir le potager au quotidien : désherbage, arrosage, cueillette des fruits, ramassages des légumes et aromates pour les besoins de la buvette du site
- Entretien du jardin ethnobotanique des Marais du Vigueirat : coupe, taille, élagage
- Entretien du matériel et les systèmes d'arrosage

Compétences :

- Savoir conduire un véhicule en respectant le confort des passagers
- Connaître et respecter le code de la route
- Connaître et respecter les consignes de sécurité liée au véhicule
- Savoir gérer son temps, respecter un itinéraire et les horaires
- Respecter la hiérarchie et le cadre de travail

Savoir être :

Politesse, respect et discrétion

Niveau d'études :

Savoir lire et écrire

Savoir utiliser l'outil informatique

Autres critères :

Permis B exigé et Véhicule souhaité. Pas de procédure de suspension de points en cours.

Une expérience de la conduite de véhicule dans le transport de passagers ou de marchandises est souhaitée.

Relations fonctionnelles :

Agent polyvalent mobilité est placé sous la responsabilité de la responsable des chantiers d'insertion des AMV, et

travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des services de l'association : Accueil, Gestion, Régie, ACI

Nature du contrat de travail :

Contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) 7 mois renouvelable

Temps partiel de 26h et 34h00/hebdomadaire déterminé en fonction de la durée du circuit de transport

Eligibilité à l'Insertion par l'Activité Economique (IAE)

Salaire mensuel : SMIC horaire

Procédure de recrutement :

Orientations partenaires et via plateforme inclusion